

Date de dépôt : 1^{er} octobre 2014

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Mme Emilie Flamand-Lew :
Publication du bicentenaire : un projet pilote de PPP ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 19 septembre 2014, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Le 28 août dernier, lors de la séance supplémentaire de notre Conseil, nous avons eu le rare plaisir de recevoir un présent du Conseil d'Etat : un livre commémoratif de photos de la fête du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, publié aux éditions Slatkine, avec des textes de François Longchamp et Didier Burkhalter (garants d'une audacieuse diversité d'opinions).

A défaut d'avoir éveillé le vif intérêt de l'ensemble des députés, au vu des exemplaires qui jonchaient les tables ou les corbeilles à papier en fin de journée, ce cadeau suscite toutefois la question suivante :

- **Combien a coûté la publication de cet ouvrage, et aux frais de qui ?**
Et, questions complémentaires, si c'est aux frais de l'Etat :
- **L'attribution de ce marché a-t-elle fait l'objet d'un appel d'offres public ?**
- **L'Etat touchera-t-il tout ou partie des juteux bénéfices liés aux ventes de ce livre (disponible à l'adresse <http://www.slatkine.com/fr/editions-slatkine/68823-book-07210619-9782832106198.html>, au prix de 15 F), que l'on espère nombreuses ?**

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La plaquette « Genève, canton suisse, 1814-2014 » témoigne des célébrations du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse. Chaque commémoration similaire donne lieu à de telles publications. Il s'agit d'une réalisation des éditions Slatkine, financée par l'éditeur sans subvention ni publicité et mise en vente par ses soins au prix de 15 F.

Le Conseil d'Etat a souhaité offrir cette plaquette à l'ensemble des élues et des élus des communes genevoises. Il en a remis aussi à GE200, structure mise en place par le canton, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises pour le pilotage des événements du bicentenaire. Par courtoisie, il en a offert préalablement un exemplaire à chaque membre du Grand Conseil.

L'Etat a acheté à cet effet 1 500 exemplaires au coût unitaire de 10,24 F. L'engagement financier s'élève à 15 360 F, plus 50 F de participation unique aux frais de port et 386,25 F de TVA.

Le Conseil d'Etat regrette d'apprendre que des députées et députés ont pu mettre cet ouvrage à vocation civique et patrimoniale à la corbeille à papier.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP